

# SÉJOUR D'HIVER À LA MONTAGNE 2025

140 JEUNES DE 12 À 14 ANS

**DU 7 AU 15 FÉVRIER**

**DU 13 AU 21 FÉVRIER**

Italie  
Roccaforte  
Mondovi



## AU PROGRAMME



Pour une meilleure organisation merci de nous retourner le bulletin de pré-inscription ci-dessous avant le **19 novembre 2024** au siège de la Communauté de communes du Pays de Mormal : 18 rue Chevray 59530 LE QUESNOY ou par mail [n.therin@cc-paysdemormal.fr](mailto:n.therin@cc-paysdemormal.fr)  
Tél : 03 27 09 39 88  
[www.cc-paysdemormal.fr](http://www.cc-paysdemormal.fr)

QUOTIENTS FAMILIAUX	De 0 à 400	De 401 à 700	De 701 à 1000	De 1001 à 1200	De 1201 à 1500	De 1501 à 2000	2001 et +
TARIFS	60 €	83 €	225 €	240 €	370 €	400 €	420 €

### Le tarif comprend :

Le transport, l'hébergement en pension complète, l'encadrement par des moniteurs de ski, la location de skis, des chaussures et des casques ainsi que les remontées mécaniques + rapatriement sanitaire / assurance

### Les prérequis pour le voyage à l'étranger

La carte d'identité et la carte européenne d'assurance maladie sont **OBLIGATOIRES**

Pour éviter tout désagrément, veuillez faire votre carte européenne de santé et vérifier la validité de votre carte d'identité

Autorisation de sortie du territoire **OBLIGATOIRE** (fournie par nos soins) avec photocopies carte d'identité des responsables du mineur.

## BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION - SÉJOUR D'HIVER 2025

- Du 7 au 15 février 2025  
 Du 13 au 21 février 2025

Nom et prénom de l'enfant : ..... Date de naissance : .....

Téléphone où l'on peut vous joindre\* : ..... Nom de la personne à contacter : .....

Adresse : ..... Code postal : .....

Ville : ..... Date : .....

Mail : ..... Signature des parents :  
(Obligatoire)



### Un bulletin par enfant

\* inscription automatiquement annulée si contact téléphonique impossible.

La communauté de communes du Pays de Mormal se réserve le droit d'annuler l'activité si le nombre de participants est insuffisant ou si les évolutions réglementaires empêchent la tenue de ce type d'activités. Pour des raisons logistiques, le Pays de Mormal a décidé d'engager les pré-inscriptions pour son séjour ski. En cas de dégradation des mesures sanitaires et des décisions gouvernementales, le Pays de Mormal se réserve le droit d'annuler les séjours.